Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

La biodiversité à l'épreuve de l'agriculture

Par

Publié le 04/07/2023

Presque sept ans se sont écoulés depuis la parution de notre dossier « *Sauver la biodiversité cultivée* » (n°141, octobre 2016). Depuis, la dégradation de la biodiversité, c'est-à-dire de toute la diversité du vivant, s'est accentuée, en attestent les récents rapports de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (plus connue sous le sigle de l'IPBES), qui évoquent la 6ème extinction des espèces [1]. Une des causes de cet effondrement réside dans l'agriculture intensive, celle qui utilise de nombreux intrants (engrais, pesticides de synthèse…) et des pratiques agricoles néfastes (travail profond du sol, monocultures…), ce qui détruit les sols. Or, au-delà de sa fonction de support, le sol nourrit les plantes et un sol vivant est une des conditions de la pérennité de l'agriculture. Une autre condition est de pouvoir disposer d'un réservoir de ressources biologiques variées, notamment pour que les cultures et l'élevage puissent s'adapter au dérèglement climatique.

Ce diagnostic sur les causes de l'extinction des espèces est aujourd'hui globalement partagé et diminuer les intrants est l'un des objectifs pour sauver la biodiversité. Mais les solutions divergent. Schématiquement, on oscille entre deux visions du monde : accélérer l'artificialisation du vivant en comptant sur le triptyque « *génétique, robotique, numérique* », ou travailler en lien avec les éco-socio-systèmes en développant une agroécologie paysanne [2].

Dans une première partie, ce dossier rappelle l'encadrement législatif international, avec la Convention sur la Biodiversité ou le Traité sur les semences (Tirpaa, voir p.8-9). Des exemples européens et français sont également abordés [3]. L'on y décrit aussi le rôle de la propriété intellectuelle dans le déclin de la biodiversité [4].

La seconde partie du dossier est consacrée à des témoignages d'acteurs paysans organisés au sein de La Via Campesina ou du Réseau Semences Paysannes [5]. Leur objectif est de se doter d'un cadre législatif plus favorable pour sauver cette biodiversité, notamment avec la Déclaration sur les Droits des paysans (Undrop) [6]. La lutte contre l'appropriation de la biodiversité cultivée par les géants de l'agro-industrie et des biotechnologies prend également une large part dans ces combats paysans, afin qu'ils puissent développer leurs propres systèmes semenciers [7].

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/la-biodiversite-a-lepreuve-de-lagriculture/